Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260305-2026_03_008-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-SIX, le 5 mars, à 18H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la **présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, André ALLIO, Franck GALUDEC, Dominique LE JALLÉ, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Sophie TOSO, Philippe MAIRE, Michel CRIAUD, Marc LE CHENADEC, Myriam PIERRE, Fabrice LE BOT, Benjamin VILAIN, Mickaël OLIVIER, Nadia HENRIET, Emilie PONDARD, Laëtitia NICOLAS, Benjamin LINO, Vincent GUICHON, Christiane RUHLMANN, Jean LE PAPE

Arrivée de
Vincent GUICHON au bordereau N°2

Absents :
Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Monique DELANNOY, en date du 24/02/2026
Gilbert PROVOST donne pouvoir à Marc LE CHENADEC, en date du 02/03/2026
Stéphanie GUILLAS donne pouvoir à Christiane RUHLMANN, en date du 04/03/2026
Sophie TAVERSON donne pouvoir à Philippe MAIRE, en date du 02/03/2026
Annie EHANNO donne pouvoir à André ALLIO, en date du 03/03/2026
Shakouna DIQUELOU donne pouvoir à Christine LE CADRE à compter du bordereau N°7, en date du 05/03/2026

Date de convocation : 25/02/2026 **Date d'affichage convocation** : 26/02/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 12/03/2026

Mme Dominique LE JALLÉ a été désignée **secrétaire de séance.**

Délibération 2026 03 008
MARCHÉ DE FOURNITURE, PRÉPARATION ET LIVRAISON DE REPAS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE : LANCEMENT DE LA CONSULTATION

La commune propose un service de restauration qui est utilisé par plusieurs services publics :

Pour la commune de Muzillac :
- SCOLAIRES : les élèves des écoles maternelles et primaires publiques et privées de la commune (période scolaire)
- ALSH : les enfants inscrits à l'accueil de loisirs sans hébergement, géré par la commune, le mercredi (période scolaire) et pendant les vacances scolaires. Ces enfants sont âgés de 3 à 12 ans, le mercredi et de 3 à 6 ans, pendant les vacances scolaires.
- CRECHE : les enfants inscrits à la crèche, gérée par la commune, du lundi au vendredi et pendant les vacances scolaires. Ces enfants sont âgés de à 1 mois à 3 ans.

Pour la Communauté de Communes :
- ALSH : les enfants de 6 à 14 ans, inscrits à l'accueil de loisirs sans hébergement, connu sous le nom de Vacances à la Carte, pendant les vacances scolaires.
- ALSH : les enfants de 6 à 14 ans, inscrits aux camps organisés par Vacances à la Carte en dehors du territoire, pendant les vacances scolaires d'été.
- SENIORS : les seniors + 60 ans, résidants à la résidence La Marinière (sauf le weekend et les jours fériés, 1 semaine aux vacances de Noël et 2 semaines l'été).

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20260305-2026_03_008-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

Pour le collège privé de Muzillac :

- SCOLAIRES : les collégiens du Collège Sainte-Thérèse (période scolaire) de la 6ème à la 3ème.

Le marché transféré par Arc Sud Bretagne au 1er septembre 2023 arrivant à échéance le 31 août 2026, il convient de lancer une nouvelle consultation pour une durée de 2 ans, reconductible deux fois 1 an, soit au maximum jusqu'au 31 août 2030.
Le montant estimatif de la prestation sur 4 ans est évaluée à plus de 750 000 € (en fonction des effectifs par structure), le marché sera lancé en procédure adaptée.
Il convient d'autoriser Mme la Maire à lancer la consultation. Les offres reçues seront étudiées en Commission d'Ouverture des plis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- AUTORISE Mme la Maire à lancer la procédure de consultation pour le marché de fourniture, préparation et livraison de repas pour le restaurant scolaire.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
La Maire, Marie-Thérèse CABON	Le secrétaire de séance, Dominique LE JALLÉ
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)